

Programme des Experts Associés des Nations Unies



TERMES DE RÉFÉRENCE

Expert associé (administrateur auxiliaire)

I. Informations générales

Intitulé:

Expert associé en détection et répression (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre)

Secteur d'affectation: Section de la lutte contre la criminalité organisée, les trafics illicites et le terrorisme

Département/Bureau: ONUDC/Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Lieu d'affectation: Dakar, Sénégal

[lieu d'affectation famille non autorisée: oui /non x]

Date d'entrée en fonctions:

Dès que possible

Durée de l'engagement:

1 an (renouvelable une fois)

II. Supervision

Supérieur direct:

Expert en détection et répression (Chef de la section de la lutte contre la criminalité organisée, les trafics illicites et le terrorisme)

Fonction:

Expert en détection et répression (Chef de la section de la lutte contre la criminalité organisée, les trafics illicites et le terrorisme)

Contenu et méthode d'encadrement:

L'expert associé travaille sous la direction générale du Représentant régional et sous la supervision directe de l'expert en détection et en répression.

Cette supervision comprend l'attribution de tâches en lien avec les fonctions de la Section de la lutte contre la criminalité organisée, les trafics illicites et le terrorisme, l'examen et l'approbation des plans de travail, des conseils réguliers sur la manière d'atteindre les objectifs de travail, l'examen systématique des progrès accomplis, le contrôle de tous les produits et l'évaluation périodique formelle et informelle des résultats.

Sous la direction et la supervision générale de l'expert en détection et en répression, la méthode d'encadrement sera la suivante:

- 1) Consultations régulières avec l'expert en détection et en répression, le représentant régional et l'expert associé sur des questions de mise en œuvre ou de conception des programmes et projets;
- 2) Formation interne et conseils du superviseur sur les principaux domaines et méthodes de travail de l'ONUDC; possibilité d'assister à des formations en interne ou à des séances d'information au siège de l'ONUDC à Vienne ou ailleurs, si les fonds nécessaires sont disponibles;
- 3) Entretiens fréquents avec le titulaire à des fins d'information en retour et rapports ou évaluations écrits en fonction du plan de travail annuel fixé à ce dernier lors de son entrée en fonction.

III. Fonctions, responsabilités et résultats attendus

L'expert associé devra d'abord se familiariser avec les politiques et stratégies d'ensemble de l'ONUDC et les divers programmes thématiques.

Sous la direction générale de l'expert en détection et répression et dans le cadre des attributions du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et du siège de l'ONUDC, l'expert associé sera chargé des fonctions suivantes:

- Participer sur le fond à l'élaboration de descriptifs d'appel à financement à l'intention des donateurs en matière de détection et de répression, de criminalité organisée et de trafic illicite;
- Aider l'expert en détection et en répression et l'ensemble de l'équipe du Bureau à solliciter l'appui de donateurs existants ou potentiels pour exécuter le plan de travail de la Section de la lutte contre la criminalité organisée, les trafics illicites et le terrorisme et pour améliorer et renforcer la coopération avec les organisations partenaires de la région afin de concevoir et de mettre en œuvre des programmes se renforçant ou se complétant;
- Aider l'expert en détection et en répression à mettre au point et en œuvre et à suivre les activités en cours et en assurer l'appui technique, à rédiger des propositions de programme, ou d'autres documents concernant la région d'affection, à en faire la promotion dans les rencontres avec les donateurs et à solliciter ces derniers, entre autres tâches;
- Élaborer des projets de rapports périodiques sur l'exécution des programmes et des données actualisées à ce sujet et tenir à jour la base de données les concernant, notamment pour ce qui est des dépenses engagées ou prévues, des engagements prévisionnels et des besoins de financement pour la région, des rapports d'activité ou des rapports intérimaires, en particulier les rapports trimestriels, semestriels et annuels sur l'état d'avancement des projets, conformément aux documents de projet et aux normes appliquées à l'ONUDC;
- Participer à l'administration, à l'organisation et à la coordination de tâches pour le bon déroulement des travaux de la Section de la lutte contre la criminalité organisée, les trafics illicites et le terrorisme en Afrique de l'Ouest;
- Participer à l'élaboration de documents sur la situation en matière de terrorisme, de trafic, de justice, d'intégrité et de prévention concernant les drogues dans la région à l'intention de la Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale ou destinés aux rapports du Directeur exécutif au Secrétaire général, à l'Assemblée générale et aux principaux donateurs;
- Se tenir au courant de l'évolution de la situation sociale, économique et politique en Afrique de l'Ouest et du Centre, en particulier des menaces liées aux drogues, à la criminalité et au terrorisme;
- Contribuer et participer aux missions d'évaluation et en particulier conseiller les consultants extérieurs, les fonctionnaires nationaux et d'autres parties prenantes et à rédiger des comptes rendus de mission;
- Contribuer à l'échange d'informations sur les questions de détection et de répression, en aidant notamment à organiser les réunions des agents de liaison;
- S'acquitter d'autres tâches qui pourraient lui être confiées.

IV. Qualifications et expérience

Formation:

Diplôme universitaire du niveau du master en droit, de préférence avec une spécialisation en droit pénal (*common law*), relations internationales, sécurité ou un domaine connexe. À défaut, un diplôme universitaire de premier cycle en droit ou un domaine connexe, assorti d'une expérience professionnelle pertinente de deux ans peut être accepté. Une formation académique dans un établissement national reconnu pour la formation du personnel de la police, des douanes ou d'autres corps apparentés, avec une spécialisation dans les domaines de la détection et la répression en matière de drogues ou des enquêtes judiciaires est un atout.

Expérience professionnelle: au moins 2 ans d'expérience professionnelle au niveau national ou international ou dans une organisation internationale, dans le domaine des relations internationales ou du droit.

Connaissances linguistiques: la maîtrise de l'anglais et du français, à l'écrit et à l'oral, est exigée. La connaissance du portugais est un atout.

Autres compétences: solides connaissances en informatique (excel, tableurs, bases de données); aisance avérée dans les rapports interculturels.

Compétences des Nations Unies:

- **Professionalisme:** connaître et comprendre les théories, concepts et approches ayant trait aux opérations antistupéfiants. Bien connaître les aspects opérationnels et institutionnels de l'action visant à prévenir et combattre le trafic de drogues. Être capable de cerner les problèmes, de les analyser et de participer à leur résolution. Posséder des connaissances spécialisées en matière de mise au point de programmes de formation, d'opérations de lutte contre les stupéfiants, de mécanismes de coopération internationale ainsi que de planification et d'exécution de programmes. Savoir faire preuve de discernement dans le cadre des tâches qui lui sont assignées, planifier son travail et gérer des priorités divergentes. Tirer fierté de son travail et de ses réalisations; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels; persévérer face aux obstacles et aux difficultés; garder son calme dans les situations de crise. Prendre la responsabilité de transversaliser la problématique hommes-femmes et d'assurer l'égalité participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

- **Esprit d'équipe:** collaborer avec ses collègues et avec les autorités nationales afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

- **Souci du client:** considérer tous ceux auxquels est assurée la prestation de services comme des "clients" et chercher à voir les choses de leur point de vue; établir et maintenir des partenariats productifs avec les clients en gagnant leur confiance et leur respect; discerner les besoins des clients et trouver les moyens d'y répondre; suivre l'évolution de la situation des clients, sur les plans tant intérieur qu'extérieur, afin de pouvoir devancer les problèmes; tenir les clients informés de l'avancement des projets; tenir les délais pour la livraison des produits ou la prestation des services.

V. Éléments d'apprentissage

À l'issue de sa mission, l'expert associé aura dû faire ou savoir faire les activités suivantes:

L'expert associé prendra part à l'application de certains aspects du programme de travail de l'ONUSD en Afrique de l'Ouest et du Centre; il sera régulièrement conseillé, encadré et formé en cours d'emploi. Il aura peut-être l'occasion de suivre d'autres formations en assistant à d'importantes manifestations spécialisées ou en y contribuant. Au cours de sa mission, l'expert associé pourra approfondir sa connaissance du mécanisme d'élaboration de

politiques et les structures normatives des organisations des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne la prévention du crime, la justice pénale et la lutte contre la drogue.

À l'issue de sa mission, l'expert associé est censé avoir atteint les objectifs suivants:

- 1) Avoir acquis des connaissances techniques contribuant à des aspects fondamentaux de la détection et la répression, de la lutte contre les drogues, de la réduction de la demande de drogue, de la prévention du crime ou d'autres domaines connexes, ainsi qu'à l'application des conventions et protocoles pertinents des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et du Centre;
- 2) Savoir rédiger des projets de documents conformes aux règles et aux normes de l'ONUSC et posséder une bonne connaissance des programmes de l'ONUSC et du cycle de gestion des programmes;
- 3) Savoir conseiller les partenaires nationaux sur les questions fondamentales concernant entre autres les activités de l'ONUSC en matière de détection et de répression, de lutte contre la drogue, de réduction de la demande de drogues et de prévention du crime;
- 4) Savoir rédiger de la correspondance et les rapports voulus en respectant les modèles et les normes utilisées à l'ONU, en anglais et en français;
- 5) Avoir acquis une connaissance claire du travail de l'ONUSC, en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre, et mieux comprendre le système des Nations Unies en général;
- 6) Avoir amélioré son sens de la communication interculturelle.

VI. Informations sur le cadre général

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre appuie la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime en Afrique de l'Ouest. L'ONUSC a mis au point un Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre destiné à aider la CEDEAO à atteindre les objectifs fixés dans sa *Déclaration politique et son Plan d'action régional pour la lutte contre le trafic de drogues, la criminalité organisée et la toxicomanie en Afrique de l'Ouest*.

Le Programme régional de l'ONUSC favorise le dialogue politique entre la communauté internationale, les entités régionales et les pays partenaires en appuyant l'application des déclarations internationales, régionales et nationales, comme les déclarations du Président du Conseil de Sécurité de l'ONU et les résolutions du Conseil, la Déclaration politique et le Plan d'action de la CEDEAO et les politiques nationales de lutte contre les drogues et la criminalité organisée. De plus, les États Membres reçoivent une assistance pour rédiger la législation nationale. Les institutions nationales et régionales comme la CEDEAO et le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest ainsi que les agences antidrogue nationales, la police, la gendarmerie, les Bureau centraux nationaux d'INTERPOL, entre autres, consolident leur action grâce au soutien de l'ONUSC.

Pays fragiles ou sortant d'un conflit

Il est essentiel que l'ONUSC soit présent et apporte sa contribution dans les principaux pays fragiles ou sortant d'un conflit pour faire entendre sa voix dans les débats sur l'état de droit, notamment sur le terrorisme, à l'échelle mondiale.

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est inquiété des graves menaces que le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée dans les pays sortant d'un conflit font peser sur la sécurité internationale. En intervenant dans ces pays en vue notamment de renforcer l'intégrité et l'efficacité de leurs système de justice pénale, l'ONUSC fait montre de son rôle de catalyseur en jetant des ponts et en fournissant des conseils spécialisés en matière de réforme du secteur de la sécurité.

On admet de plus en plus qu'il importe dans ces situations de lutter contre les effets combinés des conflits et de la criminalité. Les activités de rétablissement, de maintien ou de consolidation de la paix, grâce auxquelles se préparent et s'exécutent de plus en plus d'interventions en matière de gouvernance, devraient être intégrées aux programmes visant à promouvoir l'état de droit et à combattre les trafics et les formes de criminalité organisée qui s'y rapportent.

Dans ce cadre, le Bureau régional de l'ONUSC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre aide la Section régionale pour l'Afrique et le Moyen-Orient à:

- Associer l'ONUSC de manière plus étroite à la planification et à l'élaboration des programmes des organismes des Nations Unies;
- Mettre au point des programmes d'assistance technique en faveur des États fragiles ou sortant d'un conflit et offrir un cadre cohérent aux activités de renforcement des capacités afin de résoudre les problèmes de corruption, de terrorisme et de criminalité organisée et de promouvoir la justice pénale, dans le cadre de la mission confiée à l'ONUSC.